

Dimanche 04 mai 2025 - Culte présidé par les Anciens
« La présence constante de Dieu à nos côtés »
Actes 5, 27-41 – Apocalypse 5, 11-14 – Jean 21, 1-19

- Lectures bibliques
 - Actes des Apôtres 5 : 27-41 (**Philippe**)
 - Apocalypse 5 : 11-14 (**Aïssa**)
 - Jean 21 : 1-19 (**Abayomi**)

- **Chant ALL 12-07 « Tournez les yeux vers le Seigneur »**

Méditation (Marc)

La présence constante de Dieu à nos côtés ...

(Introduction générale)

Les 3 textes du jour sont, si je peux me permettre cette expression, « de saison » !

Nous sommes au lendemain de Pâques et c'est cette période post-pascale que nous allons évoquer aujourd'hui.

Jésus n'est plus physiquement présent avec les apôtres et ses disciples ; on imagine sans peine la désorientation que cela a dû provoquer !

Nous savons tous que les apôtres avaient déjà souvent du mal à suivre Jésus dans ses raisonnements et dans ses messages de son vivant. Il ne se prive d'ailleurs pas de le leur faire remarquer à maintes reprises dans les évangiles ...

Nous savons aussi que tous brillent par leur absence au moment de la crucifixion ; sans parler des 3 reniements de Pierre. C'est très révélateur.

Ce sont seules quelques disciples femmes qui assistent à cette scène ...

En plus, l'hostilité des autorités religieuses juives est toujours bien présente et cela donne une situation loin d'être confortable.

Mais d'un autre côté, les textes nous montrent que Dieu reste toujours présent, sous une forme ou sous une autre.

On le verra plus tard : intervention via un ange, action de l'Esprit saint ou apparition de Jésus ressuscité, toujours « vivant », comme nous venons de le proclamer encore à l'occasion de la fête de Pâques !

(Actes 5, 27-41 – contexte général)

Le chapitre 5 des Actes nous dit que les apôtres continuent à prêcher et à faire « beaucoup de miracles et de prodiges » ; et aussi que le nombre de ceux qui croient au Seigneur augmente. Preuves en quelque sorte, que l'action de Jésus se poursuit ; une sorte de confirmation qu'Il est toujours « vivant ».

Les versets 27 à 41, la première lecture du jour, pourraient se lire comme 3 petits scripts, scénarios, pour 3 courts-métrages cinématographiques de style bien différents !

Cela commence par l'arrestation et l'évasion des apôtres (une scène de « film d'action » un peu rocambolesque) ; suivi par une scène de « film burlesque », à la Chaplin ; pour finir par une scène de plaidoiries de procès, teintée de tragédie grecque (la comparution devant le sanhédrin ...

(Scénario 1 : Actes 5, 17-21a)

Le grand prêtre et le parti des sadducéens jettent les apôtres en prison. Un ange ouvre les portes la nuit et les fait sortir avec le message suivant : allez dans le Temple et enseigner ... Ce qu'ils s'empressent de faire !

On a donc en quelques lignes une arrestation et une évasion « miraculeuse », sans beaucoup de détails, un peu rocambolesque, pas pour fuir, mais pour aller répandre leur enseignement. Cette narration fait écho au texte d'Ésaïe (45, 1-2) dans l'AT :

« Voici ce que dit l'Éternel à celui qu'il a désigné par onction (à Cyrus), celui qu'il tient par la main droite (...)

Je marcherai moi-même devant toi.

J'aplanirai les pentes,

je mettrai en pièces les portes de bronze

et je briserai les verrous de fer (...) »

On trouve aussi un récit d'évasion « miraculeuse » assez semblable concernant Paul et Silas dans Actes 16, 25-34.

Dans cet épisode, c'est suite à un tremblement de terre « providentiel » que Paul et Silas sont libérés de leur cellule.

Et la scène finit par la conversion de leur ancien geôlier et de sa famille !

Autant d'illustrations de l'intervention constante de Dieu en faveur de ceux qui répandent sa Parole.

(Scénario 2 : Actes 5, 21b-26)

Deuxième séquence : Convocation du sanhédrin et des Anciens ; on envoie des huissiers pour chercher les apôtres à la prison ; et là, stupéfaction : la prison est bien fermée, les gardes sont devant la porte ... mais la prison est vide !

Perplexité des autorités religieuses et ... peur de se faire lapider par la foule !

Le pouvoir des religieux est ridiculisé ; c'est une situation quasi comique, car les apôtres sont en plus en train de faire ce qui leur était spécifiquement interdit : prêcher dans le Temple !!!

C'est une nouvelle intervention divine : le sanhédrin est incapable face à la volonté de Dieu, de garder le contrôle des événements !

(Scénario 3 : Actes 5, 27-42)

Enfin, la scène « finale » : avec un aspect « procès et plaidoiries » :

On est finalement allé chercher les apôtres là où ils se trouvaient pour les interroger.

L'argument central de Pierre est clair : « obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » ; l'autorité religieuse juive traditionnelle est ainsi en quelque sorte « court-circuitée » par une relation directe avec Dieu.

Cette argumentation de Pierre s'accompagne d'une sorte de « profession de foi » et d'une accusation : « Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que **vous** avez tué. Dieu l'a élevé comme Prince et Sauveur pour donner à Israël la repentance et le pardon des péchés. »

L'accusé devient l'accusateur

Ce que les juristes pénalistes appelleraient aujourd'hui une « défense de rupture » : on ne nie pas les faits, on ne demande pas la clémence, mais au contraire, on passe à l'offensive et retourne l'accusation contre les accusateurs !

Bien sûr, cela provoque la colère du pouvoir religieux ; aucune autorité n'aime être contestée, surtout après avoir déjà été ridiculisée par l'évasion des apôtres.

Mais à ce stade, nouveau rebondissement dans le film des événements : l'intervention d'un sage pharisien, Gamaliel, qui va plaider pour une sorte de prudence calculée ...

Il se réfère à deux autres cas de révoltes de type messianique : l'une menée par un certain Theudas, l'autre par un certain Judas le Galiléen, qui, toutes deux n'ont menés à rien et il conclut par les mots suivants : « *Si cette entreprise ou cette œuvre (celle des apôtres ndr) vient des hommes, elle se détruira ; si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la détruire. Ne courez pas le risque d'avoir combattu contre Dieu.* »

Les apôtres sont sermonnés et battus, mais relâchés et ... continuent à prêcher la bonne nouvelle ...

Fin du troisième script !

Regardons un peu plus en détails certains aspects de ce « procès » des apôtres ...

Tout d'abord, l'argument central de Pierre : obéir à la loi de Dieu plutôt qu'à la loi des hommes.

C'est un « grand classique » et aussi un classique de la littérature et de la philosophie grecque justement dite « classique », en gros du Vème siècle avant JC.

Dans son « Apologie de Socrate », le philosophe grec Platon raconte comment Socrate, son maître à penser, poursuivi pour « impiété » par les autorités d'Athènes déclare : « J'obéirai à Dieu / aux dieux, plutôt qu'à vous. » Socrate, entouré de disciples comme le Christ, finira condamné à mort par empoisonnement et ses disciples continueront à répandre sa philosophie.

Autre exemple, la tragédie grecque Antigone, écrite par Sophocle en 441 AC évoque le même type de choix (respecter la loi des dieux et fournir une sépulture décente à son frère ou respecter la loi humaine imposée par son oncle qui refuse de lui accorder ce droit pour avoir trahi la cité). Elle choisira de respecter les lois des dieux et se verra elle-même condamnée à être enterrée vivante.

Luc, l'auteur des Actes, homme cultivé et élevé dans la culture greco-latine connaissent certainement ces œuvres, déjà des « classiques » à son époque et qui le sont encore aujourd'hui.

Mais dans le texte des Actes, l'opposition entre 2 lois à une dimension particulière : il ne s'agit pas simplement d'une loi humaine en conflit avec une loi divine, mais bien d'un conflit entre deux lois qui se réfèrent toutes les deux à Dieu !

Le débat est en quelque sorte interne au judaïsme ; entre judaïsme traditionnel et dissidence judéo-chrétienne ou juive messianique naissante ...

D'où la prudence de Gamaliel ... qui s'en remet en quelque sorte au futur voulu par Dieu pour trancher le débat.

Mais qui peut trancher ? Dieu-lui-même ?

Le débat posé ainsi est peut-être une « première », mais certainement pas une dernière !

Songez simplement à nos guerres de religions entre catholiques et protestants, qui se sont entretenu à de nombreuses reprises au nom du même Dieu, du même Christ et des mêmes Évangiles ...

Alors qui peut ou qui a tranché le débat ? Dieu lui-même ?

Ce n'est peut-être pas aussi simple ...

Catholicisme et protestantisme, pour ne parler que de ces deux courants coexistent toujours.

Sans parler du judaïsme, toujours bien vivant lui-aussi ...

Je laisse ces questions à votre méditation personnelle !

Mais une chose est sûre, la volonté de Dieu est certainement tout sauf une longue ligne droite sans la moindre complexité !

(Jean 21, 1-19 – contexte général)

Passons maintenant au second texte du jour, l'épilogue de l'évangile de Jean (21, 1-19)

Je parle d'épilogue, c'est-à-dire de « conclusion », mais il serait sans doute plus juste de parler de « second épilogue » car le chapitre précédent en contient déjà une de conclusion ...

Le chapitre 20 finit en effet ainsi : « *Jésus a opéré sous les yeux de ses disciples bien d'autres signes qui ne sont pas rapportés dans ce livre. Ceux-ci l'ont été pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le fils de Dieu, et pour que, croyant, vous ayez la vie en son nom.* »

Selon les commentateurs, le chapitre 21 serait une rajoute tardive de l'école johannique et donc pas écrite par Jean lui-même.

Mais peu importe ici, quoi qu'il en soit, cet ultime chapitre évoque la période d'après Pâques qui vient de débiter.

En cela, elle est en résonance avec notre première lecture d'Actes 5 : elle répond aux inquiétudes et interrogations de ce qui suit la crucifixion de Jésus.

Et ici aussi, Dieu reste présent sous une forme ou sous une autre...

(Jean 21, 1-14 – Apparition de Jésus)

La première partie du récit (les 14 premiers versets) combine un récit d'apparition de Jésus ressuscité et de pêche miraculeuse au lac de Tibériade.

Quel est le message que Jean essaye de nous transmettre ?

On peut y trouver au moins 4 grands thèmes abordés ...

Premièrement la symbolique du pain et du poisson pêché en abondance

On peut y retrouver l'idée que le Christ continue à nourrir les siens ; les apôtres et par extension, son église, c'est-à-dire nous tous, en fin de compte.

Le repas offert aux apôtres devient en quelque sorte une actualisation de ce qui est traditionnellement décrit comme le dernier repas de Jésus avec ses disciples, la dernière cène.

Deuxième élément, Jésus continue à se manifester après sa mort à l'avantage de ses disciples.

Mais c'est la **foi** qui permet de le reconnaître !

Pensez à la phrase du v7 : « *Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur !* » ou à celle du v12 : « *Et aucun des disciples n'osait lui demander : Qui es-tu ? sachant que c'était le Seigneur ?* »

Troisième élément, nous sommes appelés en tant que lecteurs, à nous identifier avec les disciples présents. Nous retrouvons une symbolique déjà reprise ailleurs dans les évangiles : « nous sommes tous dans la même barque » et les poissons pêchés en quantité évoquent les conversions qui se multiplient.

Toutefois, dans un premier temps, la pêche est infructueuse ; ce n'est que grâce à la Parole de Jésus qu'elle se transforme en pêche miraculeuse.

Enfin, dernier élément : le rôle pastoral de Pierre se trouve confirmé : Pierre « se jette à l'eau » (au sens propre comme au figuré) ; il ramène de nombreux « poissons » et les filets sont ramenés sur la berge sans se « déchirer », symbolisant ainsi l'unité de l'église du Christ.

(Jean 21, 15-19 – Rôle de Pierre)

Dans la seconde partie du récit, ce rôle de Pierre est encore plus développé.

Les 3 « m'aimes-tu ? » suivis de 3 « Oui, Seigneur » répondent et effacent les 3 reniements de Pierre précédant la crucifixion du Christ.

Pierre est invité par Jésus à « le suivre », à faire paître ses brebis ...

Mais ce chemin ne sera pas un long fleuve tranquille ; Jésus l'en averti : « *... quand tu seras vieux, tu étendras tes mains, et un autre te ceindra, et te mènera où tu ne voudras pas.* »

(Apocalypse 5, 11-14 – Investiture de l'Agneau)

Pour ce qui est du troisième texte du jour, le passage de l'Apocalypse, il complète d'une certaine manière les deux premières lectures, mais dans « une autre dimension ».

Nous ne sommes ici plus sur terre, mais dans les cieux. Il ne s'agit plus de la présence de Jésus auprès de nous, mais de l'investiture céleste de l'Agneau immolé, comme le dit le texte au v12 :

« L'agneau qui a été immolé est digne de recevoir la puissance, la richesse, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la louange. »

(Conclusions)

Comme je l'ai dit au début de cette méditation, les auteurs des textes de ce jour mettent l'accent sur la présence constante et indéfectible de Dieu dans notre monde.

Un Dieu aimant, qui se soucie de nous, qui se manifeste auprès de nous de diverses manières et qui communique avec nous.

Même après sa disparition physique, le Christ est bien vivant, comme nous l'avons proclamé à Pâques.

Dieu n'est pas mort et ne nous a pas abandonné ; et c'est à cette crainte ou du moins à cette interrogation que les évangélistes essaient de donner une réponse, il y a 2.000 ans comme aujourd'hui.

Les mots « *Suis-moi* », adressés à Pierre, c'est aussi à nous tous qu'ils sont adressés ...

Amen